



Le Service contrôle de l'Arbeitsamt

Les demandeurs d'emploi percevant des allocations de chômage ont certaines obligations pour maintenir leur droit à cette aide.

Les demandeurs d'emploi doivent non seulement se conformer à la législation sur le chômage, ce qui est contrôlée par l'Onem, mais ils doivent aussi prouver qu'ils sont effectivement disponibles sur le marché du travail et qu'ils cherchent activement un emploi. Le contrôle de ces efforts de recherche incombe au service de contrôle de l'Arbeitsamt.

En outre, le service de contrôle est également chargé de sanctionner les infractions en ce qui concerne la disponibilité constatées dans le cadre des divers services fournis par l'Arbeitsamt.

Articles

Le contrôle du comportement de recherche

Sanctions en cas de situation litigieuse